

Lundi 25 avril 2016

collectif

## **ENSEMBLE POUR PRESERVER LE VERSANT DES COTES**

**CONTACT** : versantdescotes73@orange.fr

La réunion publique de vendredi 15 avril 2016 à Saint-Pancrace a trouvé un écho favorable auprès des habitants non seulement du village de Saint-Pancrace mais également des communes voisines.

Cette réunion d'information et d'échanges a été formidablement bien relatée dans la presse locale.

Les inquiétudes que soulève la perspective d'une extension de la carrière de gypse sont réelles. En effet le carrier cherche à acquérir des parcelles situées en amont de la zone en cours d'exploitation. Les terrains convoités s'étagent depuis le hameau des Côtes (1150 m) jusqu'au hameau des Colonnes (1300 m).

Si l'exploitant veut faire valoir des arguments économiques, il ne doit pas pour autant ignorer les répercussions néfastes pour la population locale, l'impact environnemental et les effets désastreux en termes de promotion touristique. Maintenant que les friches industrielles du fond de vallée ont pratiquement toutes disparu un groupe industriel veut augmenter la surface d'exploitation à ciel ouvert et à flanc de montagne d'une carrière de gypse sur la route d'accès au domaine des Sybelles, aux grands cols des Alpes et face au site remarquable des Aiguilles d'Arves. Cette vilaine plaie que représente actuellement la carrière, fort disgracieuse dans le paysage local, aussi bien depuis le fond de vallée (de Villaclément à Saint-Jean-de-Maurienne) que depuis la route des Arves ou du plateau des Albiez, ne doit pas se gangrener.

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique, acte fondateur du Collectif « ENSEMBLE POUR PRESERVER LE VERSANT DES COTES » ; soyez remerciés de votre présence. Pour autant, cette réunion n'est pas une fin en soi. Elle est la première manifestation d'un mouvement qui doit s'inscrire dans le temps. En effet soyez certains que l'exploitant de la carrière va faire tout ce qui est possible pour extraire cette « belle pierre blanche » qu'il convoite. Pour paraphraser Monsieur le maire de la commune de Saint-Pancrace « Si la carrière achète des terrains, ce n'est pas pour y ramasser des pâquerettes ! »

## ***VOUS TENIR INFORMES***

Lors de la réunion publique vous avez été nombreux à préciser votre adresse électronique. C'est par ce vecteur de communication que nous vous tiendrons informés de la vie et des actions du Collectif.

Par respect, votre adresse ne sera pas divulguée car elle n'apparaîtra pas dans la liste des destinataires. Ainsi nous éviterons la récupération de vos coordonnées par les robots spammeurs et revente de listing mailing, et limiterons la prolifération et la réception de « SPAM » (pourriels) et autres arnaques / hameçonnages (Scam / phishing ou spoof).

## ***DOCUMENTS CONSULTABLES (pièces jointes)***

Article Dauphiné Libéré du mercredi 20 avril 2016

Article La Maurienne du jeudi 21 avril 2016

Le plan cadastral de la commune de Saint-Pancrace, que vous pouvez consulter en pièce jointe est la version de novembre 2008. Les modifications postérieures à cette date ne sont donc pas visibles.

Prochainement nous vous communiquerons ce même plan cadastral avec mise en évidence des parcelles qui sont déjà la propriété des carrières.

## ***LIENS***

En complément du plan cadastral, vous pouvez consulter le site :

[Géoportail: Le portail des territoires et des citoyens](#)

[www.geoportail.gouv.fr/](http://www.geoportail.gouv.fr/)

Sur la photographie aérienne vous pouvez faire apparaître les parcelles cadastrales avec leur numéro. Ainsi vous localisez précisément votre propriété.

En cas de difficulté n'hésitez pas à nous consulter.

Pour les curieux, visitez le site ci-après.....intéressant ces photos à 360° ! .... observez la carrière en 2008 et 2009 et voyez déjà la différence avec 2016 !

<https://www.google.fr/maps/@45.259436,6.3231886,3a,75y,303.02h,91.58t/data=!3m6!1e1!3m4!1sbgt9d-mRcURp7nCJlaxfHQ!2e0!7i13312!8i6656>

Pour le Collectif : Elisa et Gabriel